

		FRAIS ANNUELS DE SCOLARITÉ						
		EUROMÉTROPOLE DE METZ**						HORS EURO-MÉTROPOLE DE METZ
NIVEAU	FRAIS DE DOSSIER	Tranche 1 0 à 500 €	Tranche 2 501 à 1000 €	Tranche 3 1001 à 1500 €	Tranche 4 1500 à 2500 €	Tranche 5 2501 € et +	Tranche 6***	
TARIF 1 Parcours Premiers pas Jardin, éveil et initiation (musique et danse)*	70	130	135	140	145	150	150	370
TARIF 2 Parcours diplômant, parcours accompagné ou parcours libre (1 cursus) Parcours diplômant cycles 1, 2, 3 en musique, danse et théâtre* - Initiation théâtre - Parcours libres	70	Élève de moins de 26 ans au 01/10 de l'année scolaire en cours						370
		135	150	165	180	195	195	370
TARIF 3 Parcours pré-professionnel 3 ^e cycle spécialisé en musique, danse et théâtre*	70	Élève de plus de 26 ans au 01/10 de l'année scolaire en cours						481
		175,50	195	214,50	234	253,50	253,50	481
TARIF 4 Parcours pratique collective seule Orchestres, chœurs, culture musicale, ...*	70	Élève de moins de 26 ans au 01/10 de l'année scolaire en cours						150
		100						150
TARIF 5 2 ^e parcours ou cursus Par élève et par discipline*	-	Élève de plus de 26 ans au 01/10 de l'année scolaire en cours						195
		130						195
TARIF 6 Exonération 1 CHAM, CHAD, Élèves inscrits en 1 ^{re} et terminale de la filière S2TMD, Bénéficiaires du RSA, Personnels de l'Eurométropole de Metz en formation continue pour 1 an*	70	Élève de moins de 26 ans au 01/10 de l'année scolaire en cours						200
		110						200
TARIF 7 Exonération 2 Étudiants inscrits en cours de théâtre au CRR du Grand Nancy, Étudiants en L1 et L2 de Musicologie*	-	Élève de plus de 26 ans au 01/10 de l'année scolaire en cours						260
		143						260
		Exonération						
		Exonération						

*Pour toutes précisions, se référer aux conditions particulières disponibles sur notre site internet.

**En cas d'absence de justificatif de domicile, le tarif « hors Eurométropole de Metz » sera appliqué (voir conditions particulières).

***En cas d'absence d'avis d'imposition, la tranche 6 sera appliquée (voir conditions particulières).

Réduction : -10 % sur la facture globale pour une famille inscrivant 3 enfants,
-20 % sur la facture globale pour une famille inscrivant 4 enfants ou plus
(voir conditions particulières).